

Emploi et formation : quels métiers pour la forêt méditerranéenne ?

*Animatrice : Fabienne ALLAG-DHUISME**

*Coanimateur : Philippe NECTOUX***

Introduction

La forêt méditerranéenne est un patrimoine aux fonctions qui évoluent et ces évolutions sont le signe des transformations du rapport de notre société à l'espace rural. Les données de la gestion de la forêt méditerranéenne changent. Il serait donc vain de penser que ni les orientations à donner à l'action dans le domaine forestier ni les compétences et les qualifications requises pour les mettre en œuvre n'ont à intégrer les consé-

quences de ces changements. L'émergence et l'affirmation des préoccupations environnementales, l'extension des superficies forestières, l'accumulation des volumes de bois sur pied ainsi que la dilution des identités rurales sont autant d'éléments avec lesquels il faut désormais composer lorsqu'on aborde la question de l'emploi et de la formation en forêt méditerranéenne.

S'interroger pour mieux comprendre ce qu'est la forêt méditerranéenne de notre temps, c'est reconnaître son identité, repérer ses spécificités et ses potentialités économiques, mais c'est aussi se demander quelles sont les connaissances et les savoir-faire dont nous avons besoin pour la valoriser.

Quels métiers pour la forêt méditerranéenne ? Voilà l'ambitieuse question à laquelle le groupe "emploi et formation" a tenté d'apporter des éléments de réponses. L'exercice était périlleux mais, les éditions précédentes l'ont déjà montré, Foresterranée constitue un moment propice pour aborder sereinement les questions les plus passionnées. La diversité des participants (professionnels de la filière bois et de l'environnement, formateurs, propriétaires forestiers, gestionnaires, représentants des collectivités locales, des administrations, des chambres consulaires et du monde associatif ...) a permis à chacun de donner à ce débat toute la lucidité dont il avait besoin.

* Chargée de mission - Direction régionale de l'environnement Languedoc-Roussillon, 420, Allée Henri II de Montmorency 34965 Montpellier cedex 2

** Coanimateur Forêt Méditerranéenne

Les travaux du groupe «emploi-formation» se sont articulés autour des trois principaux axes suivants :

1 - Quelle est la réalité et quelles sont les perspectives d'évolution des métiers traditionnels de la forêt, notamment dans les domaines de la sylviculture et de l'exploitation forestière ?

2 - Quel est l'avenir des activités liées à la valorisation des utilités non marchandes de la forêt et à la préservation de l'environnement dans les territoires ruraux (tourisme, loisirs, protection, éducation à l'environnement...) ? Quelles sont les conditions de leur développement et peut-on déjà parler, en ce qui les concerne, de nouveaux métiers ?

3 - Comment les évolutions observées en matière d'emploi et d'activité redéploient-elles les enjeux associés à la formation ? Quelles sont les difficultés de l'ajustement de l'offre de formation aux attentes et aux besoins des porteurs de projet (collectivités locales, entreprises, propriétaires forestiers...) ?

La délicate question à laquelle s'est attelée le groupe exigeait au préalable une meilleure définition des termes «emploi» et «métiers».

(Cf. Encadré ci-contre).

Emplois et métiers : quelques définitions

Le terme d'emploi fait référence à une situation de fait : le fait de travailler dans un établissement repéré comme exerçant son activité principale dans un secteur donné. Ainsi, l'institut français de l'environnement (IFEN) définit les emplois de l'environnement comme des « emplois qui ont été ou sont créés par la prise en compte de l'environnement dans les activités économiques en général, qu'elles soient marchandes ou non. Ces emplois peuvent être considérés comme une incidence des politiques de l'environnement (dépense publique, réglementation) et des activités qui en découlent sur le marché de l'emploi. En cela, les postes de travail concernés ne sont pas forcément occupés par des personnes en prise directe avec les problèmes d'environnement»¹. Par contre les termes de profession ou de métier de l'environnement, de la forêt ou de l'espace rural renvoient à une pratique quotidienne au niveau du poste de travail. Ces postes de travail requièrent des compétences et des savoir-faire en prise directe avec la connaissance d'un milieu. Ainsi pour un domaine d'activité donné une secrétaire, un comptable, un mécanicien, peuvent parfaitement être pris en compte, du fait de leur secteur de rattachement, dans le cadre d'un recensement des emplois (classement NAF de l'INSEE) alors que leur fonction (activité) ne les désigne pas comme étant des professions spécifiques au secteur étudié.

De façon plus générale, le terme de métier fait référence à un profil de poste de travail clairement identifié, à un ensemble de compétences et de savoir-faire à maîtriser. Le cheminement au sein d'une filière de formation et l'obtention d'un diplôme attestant d'un niveau de qualification sont souvent les conditions nécessaires pour y accéder.

Ce constat permet de pousser plus avant la distinction qu'il est possible d'établir entre emploi et métier. En effet, on peut très bien imaginer que certaines activités exercées en espaces naturels et requérant des pratiques en prise directe avec la connaissance du milieu, ne correspondent pas à un métier officiellement repéré (dans le répertoire opérationnel des Métiers et Emplois de l'ANPE par exemple). Ce sera notamment le cas pour toutes les activités innovantes qui pour répondre à une demande qui se révèle progressivement vont éprouver le besoin de cumuler des compétences et des savoir-faire qu'aucune filière de formation ne permet d'associer.

¹ Roch J. « Environnement et emploi : vers une observation statistique des emplois dans le domaine de l'environnement » note de méthode n°5, IFEN, janvier 1996, p19